



HAL
open science

L'UFOLEIS, le cinéma éducateur et les cinés-clubs : une rencontre par et pour le cinéma

Pascal Laborderie, Léo Souillés-Debats

► To cite this version:

Pascal Laborderie, Léo Souillés-Debats. L'UFOLEIS, le cinéma éducateur et les cinés-clubs : une rencontre par et pour le cinéma. La Ligue de l'enseignement et le cinéma : une histoire de l'éducation à l'image, 1945-1989, AFRHC, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, pp.15-27, 2016, 978-2-37029-012-0. hal-02141090

HAL Id: hal-02141090

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02141090v1>

Submitted on 10 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pascal Laborderie et Léo Souillés-Debats

Introduction

L'UFOLEIS, le cinéma éducateur et les ciné-clubs : une rencontre par et pour le cinéma

Un ouvrage issu d'un colloque

Les 13 et 14 novembre 2015, à l'Institut national d'histoire de l'art, s'est tenu un colloque intitulé « La Ligue de l'enseignement et le cinéma : L'éducation cinématographique dans le réseau de l'UFOLEIS (1945-1989) ». Organisé par la Ligue de l'enseignement, les universités d'Avignon, de Reims Champagne-Ardenne et de Lorraine en partenariat avec l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma et la cinémathèque Robert-Lynen, il s'inscrivait à la fois dans le cadre de l'anniversaire des 150 ans de la Ligue de l'enseignement et dans celui des recherches en histoire et sociologie du cinéma sur les mouvements des ciné-clubs et les cinéphilies d'hier et d'aujourd'hui. Dans le prolongement des interventions sur l'histoire des activités de l'Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (UFOLEIS), les débats et tables rondes avaient pour objectif d'interroger les conditions d'une possible refondation de l'éducation populaire par l'image et le son.

Tandis que le colloque était menacé d'annulation en raison des événements tragiques du 13 novembre 2015, les participants, d'un commun accord, ont décidé de ne pas céder à la peur et de maintenir la manifestation, qui s'est poursuivie dans la dignité et la solidarité. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à dédier le fruit de nos travaux à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre à Paris.

Afin de présenter les visées scientifiques de ce colloque, nous ferons d'abord état d'un étonnement. Durant « l'âge d'or » des ciné-clubs, plus de huit ciné-clubs sur dix étaient affiliés à l'UFOLEIS. La revue *Image et son*, les nombreux ouvrages édités par la Ligue de l'enseignement ainsi que les stages de formation de l'UFOLEIS occupaient une place considérable dans le champ de l'éducation cinématographique, en comparaison avec les activités des autres fédérations de

ciné-clubs. D'où cette question : pourquoi, alors même que des travaux avaient été menés sur la Fédération française des ciné-clubs (FFCC) et sur les cinéphilies dites « populaires » dans les revues non savantes¹, aucun travail de recherche collective n'avait encore été consacré à ce formidable mouvement d'éducation au cinéma orchestré durant près de cinquante ans par la Ligue de l'enseignement ? Ce colloque s'était ainsi donné pour mission de réparer cette injustice en s'attachant aux diverses dimensions des activités de l'UFOLEIS, au travers des films qu'elle avait promus, de sa politique éditoriale féconde, de ses activités d'éducation et de formation au cinéma mais aussi d'éducation à la citoyenneté.

À l'heure où l'éducation artistique et culturelle (EAC) est réaffirmée comme un fondement de la politique culturelle, en s'inscrivant tout à la fois dans la philosophie de l'action du ministère de la Culture et de celui de l'Éducation nationale, cet ouvrage ambitionne d'étudier ces divers dispositifs d'éducation cinématographique qui ont marqué l'histoire de l'éducation artistique et culturelle et qui pour autant demeurent aujourd'hui peu abordés en sociologie, en histoire, en sciences de l'information et de la communication ou en sciences de l'éducation et de la formation pour adultes. Cet état des lieux des connaissances permettra, nous l'espérons, de susciter de nouvelles recherches et de mettre en perspective le sens donné, aujourd'hui, à l'introduction de l'éducation aux images dans les politiques culturelles tant nationales que déployées à l'échelon territorial.

Durant le colloque, les dernières interventions, qui réinscrivaient les activités de la Ligue de l'enseignement dans la tradition de la philosophie des Lumières, ainsi que les événements survenus la veille, ont aussi conduit à une réflexion sur une nécessaire refondation de l'éducation populaire au moyen de l'éducation aux images. Ce renouveau devrait à la fois s'inspirer des réussites passées de l'UFOLEIS et s'adapter au monde d'aujourd'hui en tenant compte des nouvelles pratiques et de la diversité des publics actuels. De ce point de vue, nous publions en fin d'ouvrage, sous la forme d'une postface, le discours de clôture de Philippe Clément, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie.

1. Par exemple, le programme de l'Agence nationale de la recherche intitulé CinéPop50. Cf. Gwénaëlle Le Gras et Geneviève Sellier (dir.), *Cinéma et cinéphilies populaires dans la France d'après-guerre 1945-1958*, Nouveau Monde éditions, 2015. Soulignons aussi la recherche amorcée dans le cadre de la journée d'étude « Cinémas d'éducation populaire : pratiques cinématographiques en terrain non commercial (France, xx^e siècle) », organisée par Mélisande Leventopoulos et Gaël Peton (université Paris 1 et association Les Trois Lumières) à l'INHA, le 14 mars 2015.

Rappel historique et périodisation

Dans les années 1920, une trentaine d'Offices du cinéma scolaire et éducateur d'obédience laïque se constituèrent sur le modèle de la cinémathèque du Musée pédagogique de Paris¹. Tandis que le cinéma scolaire consistait à projeter dans les classes des écoles primaires des films pédagogiques qui accompagnaient la leçon, le cinéma éducateur organisait des séances cinématographiques dans un cadre périscolaire (pour les enfants en dehors de la classe), post-scolaire (pour les adolescents déscolarisés) et populaire (pour les adultes) afin de faire de la propagande en hygiène et défendre les valeurs républicaines. Dans cette perspective, les instituteurs de l'école laïque, qui furent les principaux artisans du cinéma scolaire et éducateur, ne diffusaient pas seulement des films à valeur documentaire, mais aussi des films dits « récréatifs » destinés à attirer le public.

En 1929, les offices du cinéma scolaire et éducateur se fédérèrent au sein de la Fédération nationale des offices cinématographiques d'enseignement et d'éducation laïques (FNOCE)² et s'affilièrent progressivement à la Ligue de l'enseignement. Ces offices se réunirent pour la première fois en congrès à Alger en 1930. L'année suivante, le congrès de Paris était rapporté dans *Cinédocument*, le nouveau bulletin officiel des offices³. Ce bulletin était appelé à une certaine postérité puisqu'il devint après-guerre *UFOCEL Informations* (1946-1951)⁴, *Image et son* (1951-1969)⁵, *la Revue du cinéma – Image et son* (1969-1980), *la Revue du cinéma – Image et son – Écran* (1980-1982) et enfin *la Revue du cinéma* (1983-1992)⁶.

1. Il s'agit de créer en région des structures afin de remédier aux difficultés de circulation des copies venant de Paris. Les premiers offices sont ainsi fondés à Lyon (1921), Saint-Étienne (1922), Nancy (1924), Paris (1925), Lille, Alger (1927), Clermont-Ferrand et Nîmes (1928).

2. « Procès verbal de l'Assemblée générale de la FNOCE », 07-11-1929.

3. *Cinédocument*, n° 2, février 1932.

4. Le bulletin est publié dans *l'Écran français* à partir du n° 4 (mars 1947), puis de manière autonome à partir du n° 20 (février 1949).

5. La revue *Image et son* prend précisément les titres suivants : *Image et son * Ligue française de l'enseignement* Confédération générale des œuvres laïques. Revue mensuelle de l'UFOCEL* (1951-1953); *Image et son* Ligue française de l'enseignement* Confédération générale des œuvres laïques. Revue mensuelle de l'UFOLEIS* (1953-1957); *Image et son. Revue culturelle du cinéma* (deux numéros en 1957); *Image et son. Revue culturelle de cinéma éditée par l'UFOLEIS* (1957-1965); *Image et son. Revue de cinéma* (1966-1967); *Image et son. La revue du cinéma* (1968-1969).

6. En 1990, en raison de problèmes économiques et d'une réforme structurelle visant à restreindre l'indépendance des « UFOS », Jacques Zimmer et la Ligue de l'enseignement se séparent. À partir du n° 464 (octobre 1990), la revue n'est plus éditée par la Ligue, mais par une société de presse fondée par Jacques Zimmer, qui en est le rédacteur en chef jusqu'au dernier numéro (n° 486, octobre 1992). La revue reparait en novembre 1992 sous le titre de *Mensuel du cinéma* jusqu'au n° 18 (juin 1994). Pascal Laborderie, « Entretien avec Jacques Zimmer », juillet 2014.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LE CINÉMA

En 1933, les Offices du cinéma éducateur transformèrent leur fédération en Union française des offices du cinéma éducateur laïque (UFOCEL) qui constitua une section de la Ligue de l'enseignement, au même titre que l'UFOVAL pour les centres de vacances, l'UFOLEP pour les activités sportives ou l'UFOLEA pour le théâtre. Joseph Brenier, maître d'œuvre de cette restructuration, jusqu'alors vice-président de la Ligue de l'enseignement et président de la FNOCE, devint « commissaire général »¹ de la toute nouvelle UFOCEL ; l'année suivante, il présidait la Ligue de l'enseignement.

Cependant l'expression « cinéma éducateur » désignait tout autant les activités laïques que les œuvres catholiques. Bien que concurrentes, elles se trouvaient en effet réunies dans une même conception utilitaire du cinéma. D'une manière générale, il s'agissait d'utiliser un médium de masse afin d'accompagner les loisirs des adultes selon des visées moralisatrices. Par exemple, la cotation morale des films mise en œuvre aussi bien chez les laïques que chez les catholiques était symptomatique du primat des critères moraux sur les critères esthétiques dans la manière dont on jugeait un film².

Aussi, les premiers ciné-clubs, s'ils étaient contemporains du cinéma éducateur, s'en distinguaient par la conception artistique du cinéma qu'ils défendaient³. Dans l'entre-deux-guerres, les ciné-clubs et les cinémas éducateurs se différenciaient aussi par le public visé et leur programmation. Les ciné-clubs se situaient à l'avant-garde et programmaient des films qui correspondaient à un public averti, tandis que le cinéma éducateur s'adressait à tous les publics et projetait des films de « tout venant », c'est-à-dire des films susceptibles de plaire

1. Ont occupé la fonction électorale de « commissaire général », appelé « délégué général » à partir de 1967 : Joseph Brenier (1933-1942), Alexandre Candellier (1948), Maurice Cady (1951), Marcel-Charles Lebrun (1951), André Dutreilh (date inconnue), Camille Moinard (1961), Guy Noël (1967), Claude Clastres (1970), Jacques Zimmer (1976), Jean-Claude Dupont (1979) et Marc Laville (1982). Un membre du personnel permanent occupait la fonction de « directeur » effectif : Jacques Chevallier (1951), Louis Cros (1955, durant trois mois), directeur à l'identité inconnue (date inconnue), François Chevassu (1961), Hubert Desrues (1974), Jean-Michel Andrault (1980), Jean-Claude Dupont (1982) et Michel Serouart (1985).

2. Les systèmes de cotation perdurent après la Seconde Guerre mondiale. Sur les fiches de la revue *UFOCEL informations*, chaque film se voit attribuer des cotes artistique et morale. À partir de 1957, la revue *Image et son* publie annuellement la *Saison cinématographique*, où les films sortis dans l'année reçoivent les cotes de l'UFOLEIS, qui ne disparaissent qu'en 1963.

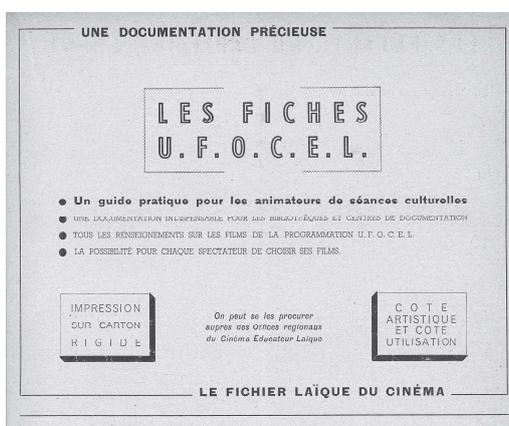
3. En 1929, la même année que la FNOCE, fut fondée la Fédération des ciné-clubs de langue française, future Fédération française des ciné-clubs. Christophe Gauthier, *La Passion du cinéma. Cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées à Paris de 1920 à 1929*, Paris, AFRHC/EDC, 1999, p. 202. Même si, durant les années 1920, les ciné-clubs s'adressent aux élites, les Amis de Spartacus et le ciné-club de Ciné-liberté ambitionnent d'éduquer le peuple à l'art cinématographique dès les années 1930. Cf. Valérie Vignaux (dir.), *Léon Moussinac, un intellectuel communiste*, Paris, AFRHC, 2014.

à n'importe quel public. En revanche, l'émergence de nombreux ciné-clubs après la Seconde Guerre mondiale et leur explosion à partir du milieu des années 1950 s'inscrivirent dans un mouvement d'éducation populaire. Ce développement d'une cinéphilie de masse constitua aussi une rupture dans l'histoire de la relation entre éducation populaire et cinéma, puisqu'il s'agissait désormais de considérer le cinéma tout autant comme un objet d'art que comme un moyen d'éduquer les masses, et ce à grande échelle.

Ainsi, dans l'histoire des modes d'appréhension du cinéma par les enseignants, les dix premières années d'après-guerre représentent-elles un tournant. Le paradigme qui prévalait au temps du cinéma éducateur opposait systématiquement les notions d'éducatif et de récréatif, reformulant dans un vocabulaire scolaire le modèle classique de l'utile et de l'agréable. Avec l'établissement du statut du cinéma non commercial, le modèle idéologique qui émerge dans

le monde de l'éducation consiste à opposer la culture et la marchandise, ou si on préfère les défenseurs du septième art et les marchands de spectacles cinématographiques. Ce paradigme fort ancien, qui prend ses sources dans l'émergence de la figure de l'artiste lors du Quattrocento et nourrit dès l'entre-deux-guerres les discours d'avant-garde sur le cinéma, ne se généralise dans le monde de l'éducation populaire qu'à partir des années 1950, constituant par là-même une étape dans le processus de consécration symbolique du cinéma en art.

En 1945, l'UFOCEL et la FFCC reprennent leurs activités. De la même manière, en 1946, le monde de l'éducation catholique proche de la Jeunesse indépendante chrétienne et de la Jeunesse ouvrière chrétienne¹ s'appuie sur le réseau des patronages paroissiaux pour fonder la Fédération loisirs et culture cinématographiques (FLECC). Cette fédération édite jusqu'en 1978 la revue



Promotion des fiches UFOCEL, où figurent les cotes « artistique » et « utilisation ». Y sont évaluées les valeurs artistiques, mais aussi « humaines » des films. *Image et son*, n° 46-47, novembre 1951, p. 15.

1. Fabrice Montebello, *Le cinéma en France : depuis les années 1930*, Paris, A. Colin, 2005, p. 60.

Téléciné. En outre, l'enseignement catholique, qui alimente ses clubs avec le fonds de la Cinémathèque de l'enseignement libre, publie une revue cinématographique trimestrielle, *l'Écran et la vie*¹.

De 1945 à 1989, le développement de ces fédérations de ciné-clubs coïncide avec le mouvement de démocratisation de l'enseignement dans le second degré. Durant cette période, la Ligue de l'enseignement joue un rôle majeur dans le développement de la culture cinématographique de toute une génération de cinéphiles nés pendant ou après la guerre. Aussi propose-t-elle des activités et des outils de formation qui veulent s'écarter à la fois d'un modèle élitiste de médiation culturelle et du cadre formel de la classe tout en demeurant exigeants en matière de transmission des savoirs. Surtout, l'UFOLEIS et les dix-sept Offices régionaux des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (OROLEIS) sont à l'initiative de nombreux dispositifs pédagogiques qui ont pour objectif d'adapter l'action culturelle aux publics divers et aux mutations sociétales : édition de périodiques (la revue *Image et son*², *la Saison cinématographique*³), création de la maison d'édition Edilig, de collections d'ouvrages (*Cahiers de l'audiovisuel*, *Cinégraphiques*, *Filmo*, *Médiathèque*, *Stars*) et de supports pédagogiques (par exemple, les diapolivres), vente de matériel, distribution et production de films via UFOLEIS-Citévoix⁴, animation de clubs de photographie et d'ateliers audiovisuels, organisation de festivals, de stages pour adultes et de formations à l'attention des enseignants des premier et second degrés, qui constituent la cheville ouvrière du mouvement.

Pour autant, les activités du cinéma éducateur perdurent jusque dans les années 1950 et de fait, les années d'après-guerre sont d'abord consacrées à la reconstitution du réseau. De l'immédiat après-guerre jusqu'au milieu des

1. Pour une vue complète sur les ciné-clubs d'obédience catholique, voir Mélisande Leventopoulos, *Les catholiques et le cinéma. La construction d'un regard critique (France, 1895-1958)*, Rennes, PUR, 2015.

2. *Image et son/la Revue du cinéma* a été dirigée par Jacques Chevallier, François Chevassu, André Cornand, Hubert Desrués et Jacques Zimmer.

3. Créée en 1957 par François Chevassu qui la dirige jusqu'en 1974 et y collabore jusqu'en 1991, elle compte comme plumes régulières Jacques Chevallier, Marcel Martin et Raymond Lefèvre, mais aussi Jean-Louis Cros, Hubert Desrués, René Gardiès, Guy Gauthier, Robert Grelier, Guy Hennebelle, Marc Laville, Paul Léglise, Marcel Martin, Alain Marty, Pascal Merigeau, Jacqueline Nacache, Philippe Pilard, Georges Sadoul, Daniel Sauvaget et Jacques Zimmer. *La Saison cinématographique* survit à la disparition de *la Revue du cinéma* et sera éditée jusqu'en 1997.

4. Le nom de Citévoix a été choisi en référence à Vox, le catalogue du Centre catholique de radio télévision. D'abord viabilisée par Léon Giraud, cette société commerciale est dirigée ensuite par Annette Ferrasson, Jacques Gajos, Jean-Claude Dupont et Jacques Quatre La Brière.

années 1950 s'opère une phase de transition entre le modèle du cinéma éducateur et celui du ciné-club. Tandis qu'en 1939, 5 560 associations sont affiliées à l'UFOCEL¹, celle-ci ne recense plus en 1946 que 560 licences. En 1949, l'UFOCEL ne compte encore que 2 544 associations adhérentes.

Au tournant des années 1950, la convergence d'un grand nombre de facteurs, encore insuffisamment étudiés, explique un profond changement des pratiques cinématographiques d'éducation populaire, qui basculent de l'éducation par le cinéma à l'éducation au cinéma. Parmi ces facteurs, on peut citer le rôle d'impulsion joué par les institutions (telles que le CNC, l'IDHEC, l'Institut de filmologie, les cinémathèques, les fédérations de ciné-clubs), l'aménagement d'un régime fiscal favorable au cinéma non commercial, la généralisation du format intermédiaire 16 mm sonore dans les établissements scolaires, le développement des mouvements des ciné-clubs de jeunes, le renouvellement générationnel des animateurs des associations d'éducation populaire, la défiance aussi de ces animateurs à l'égard du cinéma éducateur jugé trop démonstratif, l'amorce d'un lent phénomène de démocratisation de l'éducation dans le second degré, la percée de nouvelles méthodes pédagogiques dans le système éducatif et l'apparition d'une didactique du cinéma.

Parmi tous ces éléments, en 1949, le décret définissant pour la première fois le statut du cinéma non commercial n'est pas des moindres dans la mesure où il fait bénéficier d'une exonération fiscale les séances organisées par les associations de culture populaire affiliées à une fédération de ciné-clubs. Il est important de souligner que la Ligue de l'enseignement est à l'origine de ce décret. En effet, en 1948, à la suite d'une première loi défavorable au cinéma non commercial, « la forme non commerciale » devient « une position de combat », selon l'expression d'Alexandre Candellier, le commissaire général de l'UFOCEL². Aussi, à la suite d'une réunion qui s'est déroulée en juin 1948 au Centre national de la cinématographie (CNC) et qui ouvre un débat sur le statut du cinéma non commercial, le comité directeur de la Ligue de l'enseignement charge Marcel-Charles Lebrun et Joseph Soleil, membres du comité directeur de l'UFOCEL³, d'établir un

1. Pascal Laborderie, *Le cinéma éducateur laïque*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 41.

2. *UFOCEL Informations*, n° 11-12, mars-avril 1948, p. 19.

3. M.-C. Lebrun est chef du département cinéma du Musée pédagogique et de la cinémathèque centrale du film éducatif. J. Soleil, plus connu sous le nom du code à qui il a donné son nom, est directeur de l'Office du cinéma éducateur de Clermont-Ferrand. Ils sont tous deux membres du Conseil général de la Ligue. M.-C. Lebrun est commissaire général adjoint de l'UFOCEL. J. Soleil en est le secrétaire.

projet concernant le statut du cinéma non commercial¹. C'est ce pré-projet rédigé par la Ligue qui sert de base à la discussion avec la FFCC et aboutit au dépôt du projet de loi au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de l'Industrie et du Commerce².

L'établissement en 1949 du statut du cinéma non commercial³ est à la fois l'aboutissement d'un combat mené depuis plus de trente ans par les associations d'éducation populaire et un point de départ. C'est en effet très précisément à partir de ce décret que les activités de l'UFOCEL s'orientent nettement vers le modèle des ciné-clubs. Aussi, en 1953, l'UFOCEL prend le nom d'Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (UFOLEIS), ce qui témoigne du glissement de ses activités de l'éducation par le cinéma vers l'éducation au cinéma. La même année, avec 6138 licences, elle retrouve le rayonnement qu'elle avait en 1939. En 1955, elle déclare 8 188 licences⁴. À la fin des années 1950, elle compte environ 10 000 adhérents. Au début des années 1960, on recense en France onze fédérations de ciné-clubs⁵, dont les trois plus importantes sont l'UFOLEIS (environ 11 000 clubs), la FLECC (entre 600 et 700 clubs) et la FFCC (entre 350 et 450 clubs)⁶. Tandis que les autres fédérations connaissent dès la fin des années 1960 une chute significative de leur fréquentation, ce mouvement général ne se fait ressentir à l'UFOLEIS qu'à partir de 1974. D'un point de vue quantitatif (en nombre de licences) et qualitatif (l'usage relativement stable du cinéma selon le « modèle ciné-club »), on peut ainsi délimiter précisément l'âge d'or des

1. « Le statut du cinéma non commercial est à l'étude sur notre demande », *UFOCEL Informations*, n° 19, novembre 1948, p. 2.

2. « Statut du cinéma non commercial », *UFOCEL Informations*, n° 21, mars 1949, p. 2 et « Accord avec la Fédération des Ciné-Clubs », *ibid.*, p. 3.

3. Décret n° 49-1275 du 21-09-1949, *JORF*, 23 septembre 1949, p. 9496. Ce décret est conforté par la loi n° 51-630 du 24 mai 1951. Il n'est pas inintéressant de constater que ces deux textes ont été adoptés durant les cabinets présidés par Henri Queuille (Parti radical). Pour appréhender le contexte politique de ces lois, voir Roxane Hamery, « Les ciné-clubs dans la tourmente. La querelle du non commercial (1948-1955) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 115, 2012/13, pp. 75-88 ; Léo Souillés-Debats, « L'institutionnalisation des ciné-clubs. Du *statu quo* professionnel à l'uniformisation d'un mouvement (1957-1964) » dans Vezyroglou Dimitri (dir.), *Le cinéma : une affaire d'État (1945-1970)*, Paris, *la Documentation Française*, 2014, pp. 163-172 ; Pascal Laborderie, « Le statut du cinéma non commercial : un débat médiatisé dans le *Film français* et *UFOCEL Informations* (1946-1955) », *Théorème* n° 23, 2015, pp. 107-116.

4. *Image et son*, n° 87, décembre 1955, p. 3.

5. Bernard Georgin, « L'enseignement de l'art cinématographique aux différents niveaux scolaires et perspectives d'un enseignement visuel en dehors du cinéma », communication présentée à la table ronde de La Mendola. Milan, 1962, p. 7.

6. Fabrice Montebello, *op. cit.*, pp. 59-60.

ciné-clubs de l'UFOLEIS aux années 1953-1974. C'est la raison pour laquelle cette période occupe une position centrale dans cet ouvrage.

Au début des années 1980, forte de son réseau dans les établissements scolaires, l'UFOLEIS compte encore près de 9000 ciné-clubs. Mais si le chiffre impressionne, le mouvement ciné-club peine à masquer une activité en berne. Les autres fédérations de ciné-clubs se rabattent peu à peu sur les ciné-clubs de jeunes, dont les collèges, les lycées et les universités offrent un cadre propice à leur survie. Les clubs présents dans les comités d'entreprises et les MJC, derniers bastions du mouvement en dehors du cadre scolaire et universitaire tout au long des années 1970, disparaissent peu à peu. Cet essoufflement est trop souvent réduit à l'essor d'un petit écran accusé de tous les maux. C'est oublier que les ciné-clubs d'adultes sont aussi et surtout victimes du non renouvellement de cette génération de baby-boomers, qui les portaient jusqu'alors et entrent désormais dans une vie « active » et familiale. Ne pouvant consacrer autant de temps à l'engagement que suppose le ciné-club, celle-ci trouve dans les salles classées Art et Essai une offre moins contraignante et tout aussi exigeante en terme de programmation¹. S'ajoute à ce facteur démographique et sociologique la remise en question d'une éducation populaire pointée du doigt dans un contexte post soixante-huitard qui lui est de plus en plus défavorable. La formule même d'éducation populaire est progressivement remplacée par de nouvelles dénominations qui semblent plus illustrer les doutes d'une génération de militants qu'un véritable renouvellement².

Parallèlement, l'éphémère ministère du Temps libre semble dévoiler les intentions d'un gouvernement socialiste désireux d'institutionnaliser ce que l'on nomme désormais « l'action culturelle ». C'est d'ailleurs dans cette optique que deux projets ambitieux sont mis en place par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Pour le premier, l'objectif est d'intégrer le cinéma au sein des programmes scolaires, en commençant par les sections spécialisées A3 littéraires et artistiques. Pour le second, il s'agit de s'adresser aux autres filières, toujours sur le temps scolaire, mais en dehors des classes et en partenariat avec des exploitants de salles. Respectivement mises en place en 1986 et en 1989, date que nous avons retenue pour clore la période traitée dans le cadre de cet ouvrage colloque, les Classes Cinéma et Audiovisuel et le dispositif Collège au cinéma illustrent cette transition vers une « éducation à l'image » encouragée et

1. Cf. Aurélie Pinto, « Les salles de cinéma d'art et d'essai : sociologie d'un label culturel entre marché politique et politique publique », thèse de doctorat, université d'Amiens, 2012.

2. Cf. Frédéric Chateigner, « "Éducation populaire" : les deux ou trois vies d'une formule », thèse de doctorat, université de Strasbourg, 2012.

encadrée par le CNC avec le concours des exploitants de salles, de différentes institutions (CDRP, Centres d'action culturelle – CAC, Centres audiovisuels – CAV, etc.), des enseignants et de jeunes associations souvent composées d'anciens animateurs de ciné-clubs¹. Si ces deux projets représentent un enjeu majeur pour la survie du mouvement ciné-club, seule l'UFOLEIS réussira cette transition en s'appuyant notamment sur sa solide implantation dans les établissements scolaires². En ce sens, l'année 1989 symbolise ici le redéploiement des réseaux d'une éducation par et pour l'image en quête de renouveau, mais aussi, d'une certaine façon, la reprise et la perpétuation d'un héritage par d'anciens animateurs qui mettent à profit leur expertise acquise au sein du mouvement ciné-club en s'associant avec de nouveaux acteurs, en investissant de nouveaux lieux, et en intégrant d'autres modes de diffusion des images animées³.

Un travail collectif sur archives

À propos de notre démarche, il ne s'agit pas d'un simple montage bout-à-bout de contributions hétérogènes. Nous dirons juste un mot pour souligner ses caractères à la fois collectif et de longue durée. Voici maintenant quatre ans que cette recherche engage en effet une vingtaine de chercheurs qui ont accepté de travailler sur les nombreuses publications de la Ligue de l'enseignement, les archives de Cinémathèque française et de la Cinémathèque de Toulouse, mais ont aussi recueilli de nombreux témoignages (de Jacques Chevallier, Michel Dédébat, Jean-Claude Dupont, Charles Perrin, Jacques Zimmer, etc.), dépouillé les documents administratifs des fédérations affiliées à la Ligue de l'enseignement (notamment les fédérations de l'Aube, Basse-Normandie, Haute-Garonne, Moselle, Paris, etc.) ou encore exploré des archives privées inédites (Robert Bardelli, Irène Coradin, Michel Dédébat, Lilyane Firk, etc.).

1. Léo Souillés-Debats, « Des ciné-clubs aux dispositifs scolaires du CNC : l'institutionnalisation de l'éducation à l'image en France (1981-1998) », *Décadrages*, n° 31, automne 2015, pp. 87-103.

2. Faute de sources, cette transition reste encore à étudier. Le fonds d'archives n° 20140057/460, déposé aux Archives nationales, concerne notamment les activités de l'UFOLEIS entre 1987 et 1988, période durant laquelle sont menées les premières expérimentations du futur dispositif Collège au cinéma. Cependant, ce fonds n'est pas consultable à ce jour.

3. Léo Souillés-Debats, « La culture cinématographique du mouvement ciné-club : histoire d'une cinéphilie (1944-1999) », thèse de doctorat, université de Lorraine, 2013, p. 735, à paraître, éditions de l'AFRHC.

Cette équipe a organisé son travail autour de quatre thématiques qui constituent chacune une partie de l'ouvrage :

1. Les films promus dans le réseau de ciné-clubs de l'UFOLEIS
2. Les périodiques et les livres sur le cinéma et l'audiovisuel édités par la Ligue de l'enseignement
3. L'éducation cinématographique et la formation des enseignants
4. L'éducation aux images et à la citoyenneté

Si historiquement la devise de la Ligue française de l'enseignement est « Pour la patrie, par le livre et l'épée », elle aurait pu, dans l'entre-deux-guerres, devenir « Pour la République, par le livre et par les loisirs », tant l'orientation vers la défense des valeurs républicaines au moyen des activités périscolaires, post-scolaires et populaires est depuis cette époque un des fondamentaux de l'organisation. C'est la raison pour laquelle nous avons à dessein intitulé les deux premières parties de cet ouvrage « Par le film » et « Par le livre ». Tandis que les deux premières parties décrivent le cœur des activités de l'UFOLEIS, centrées sur le mouvement des ciné-clubs et leurs ressources bibliographiques, les troisième et quatrième parties mettent l'accent sur deux spécificités de l'UFOLEIS, l'importance accordée aux activités d'éducation et de formation hors la classe (« Éduquer les élèves, former les enseignants ») et leur finalité d'éducation à la citoyenneté (« Du spectateur au citoyen »).

Daniel Sauvaget ouvre la première partie en donnant les points de repères essentiels à une histoire des activités de l'UFOLEIS. François Albera, Pierre-Louis Gauthier, Joël Danet et Christian Bonah décrivent ensuite les modalités de programmation de l'UFOLEIS en étudiant respectivement le catalogue UFOLEIS-Citévox, *la Saison cinématographique*, les activités du Ciné-club de l'Éducation nationale et les films scientifiques présentés dans *Image et son*. De manière liminaire, Michel Marie ferme la partie en revenant sur les raisons qui ont présidé à la disparition du modèle « ciné-club ».

Une deuxième thématique consiste à interroger la politique éditoriale de la Ligue de l'enseignement dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Dans cette perspective, Léo Souillés-Debats, Roxane Hamery et Roger Odin analysent respectivement la bibliothèque-type de l'animateur de ciné-club, le modèle d'éducation cinématographique promu dans la revue *Image et son* et les ouvrages de sémiologie publiés par Edilig, notamment ceux de Guy Gauthier. Afin de prendre la mesure de la production éditoriale de la Ligue de l'enseignement en matière de d'éducation à l'image, nous proposons une bibliographie dans la partie annexe¹.

1. Annexe n° 1 : Bibliographie des périodiques et ouvrages sur l'image, le cinéma et l'audiovisuel édités par la Ligue de l'enseignement (1945-1990).

Aussi, nous avons fait le choix de republier quatre articles intégraux de Max Egly, Guy Allombert, Jean-Louis Cros et Guy Gauthier, textes qui sont fréquemment commentés par les contributeurs de cet ouvrage¹.

Dans une troisième partie, Philippe Bourdier, Leslie Dagneaux, Nicolas Palluau et Alice Gallois examinent les activités d'éducation et de formation de l'UFOLEIS. Si la construction d'un idéal de spectateur est décelable dès l'après-guerre dans le discours de la revue *UFOCEL Informations*, le devenir spectateur devient une réalité sociale dans les ciné-clubs de l'UFOLEIS à partir du milieu des années 1950. Le développement des activités d'éducation *par* et *à* l'image est renforcé par la coopération de la Ligue de l'enseignement avec les autres mouvements d'éducation populaire, tels que le mouvement de l'École moderne initié par Célestin Freinet. Surtout, la Ligue forme les animateurs des dispositifs d'éducation à l'image en organisant de nombreux stages pour adultes et des formations à l'attention des enseignants.

Sébastien Layerle, Laurent Garreau et Christel Taillibert se saisissent enfin de la question de la relation entre éducation à l'image et citoyenneté, qui est au cœur des finalités de la Ligue. La défense d'un cinéma libre et indépendant, la promotion d'une forme de contre-culture télévisuelle et la construction d'un regard émancipé à partir des activités festivières concourent à cette visée politique fondamentale du mouvement d'éducation populaire laïque.

Nous espérons que ce travail collectif apportera les bases d'une recherche plus approfondie sur l'activité éditoriale de la Ligue de l'enseignement et sur les pratiques des ciné-clubs. Comment rendre compte de leur diversité dans l'espace et dans le temps ? Dans une perspective comparative, comment appréhender les points de convergence et divergence des divers mouvements de ciné-clubs ? Outre les activités d'éducation ciné-clubiste, un pan entier de l'histoire de l'éducation à l'image devrait encore être consacré aux clubs photographiques et aux ateliers audiovisuels. Dans un tout autre domaine, celui de la formation, les activités de l'UFOLEIS pourraient constituer un terrain privilégié pour observer l'évolution de l'engagement bénévole vers la professionnalisation des animateurs socioculturels.

1. Annexe n° 2 : Max Egly, « Comment présenter le film, conduire la discussion dans un ciné-club », dans Jacques Chevallier et Max Egly (dir.), *Regards neufs sur le cinéma*, 2^e éd., Paris, Le Seuil, 1963, pp. 259-269.

Annexe n° 3 : Guy Allombert, « De la critique des films », *Image et son*, n° 117, décembre 1958, p. 3.

Annexe n° 4 : Jean-Louis Cros, « Les films que nous ferons », *Image et son*, n° 90, mars 1956, pp. 9-10.

Annexe n° 5 : Guy Gauthier, « Naissance d'un signe iconique », dans *Initiation à la sémiologie de l'image*, Paris, coll. « Cahiers de l'audiovisuel », 1979, pp. 65-74.

Plus généralement, de nombreuses archives mériteraient d'être explorées. Tout d'abord, il est encore aujourd'hui difficile de mesurer les écarts entre les films mis à disposition dans le catalogue UFOLEIS-Citévox et la programmation réelle des clubs. Seul un travail sur les fiches d'emprunt des films pourrait répondre à cette question. Aussi, le dépôt récent d'un fonds d'archives de la Ligue de l'enseignement aux Archives nationales devrait ouvrir de nouvelles pistes de travail¹, tout comme celui du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, organe officiel de tutelle des associations habilitées à diffuser la culture par le film. Enfin et surtout, l'anniversaire des 150 ans de la Ligue de l'enseignement a suscité un regain d'intérêt pour l'histoire du mouvement et permis d'exhumer de nombreuses sources, qui peuvent témoigner de la diversité des actions des différentes fédérations.

1. Archives nationales, cotes 20140057/1-20140057/X.